

## Suivi Post VAE – 3h

A la suite du passage devant le jury, le candidat peut demander un **entretien individuel** pour :

- analyser le déroulement de l'épreuve pour comprendre ce qui s'est passé et identifier les atouts et les difficultés rencontrées (prestation orale, contenu du livret,...)
- prendre en compte la décision de jury **et envisager des stratégies** (représenter le livret, préparer en IFAS les modules manquants, retravailler l'oral...)

Après leur sortie du DSB VAE, tous les candidats seront contactés pour s'assurer de la mise en place des actions prévues.

**Un accueil pour  
toutes vos demandes  
de renseignements  
et devis**

### GRETA de BORDEAUX

Ecole d'Aide-Soignant  
Lycée La Morlette  
62 rue Camille Pelletan  
33150 CENON

**Marie-Cécile ROUYER**

Tél : 05 57 77 60 08 / 06 71 70 71 15  
[mariececile.rouyer@ac-bordeaux.fr](mailto:mariececile.rouyer@ac-bordeaux.fr)

### GRETA BEARN SOULE

3, Bis Avenue Nitot  
64015 Pau

**Céline CLAVERIE**

Tél : 05 59 84 99 40 / 06 09 400 777  
[greta64.claverie@ac-bordeaux.fr](mailto:greta64.claverie@ac-bordeaux.fr)

### GRETA PAYS BASQUE

18 avenue Maréchal Soult  
64 100 BAYONNE

**Fabienne LEMBEZAT**

Tél : 05 59 52 25 25 / 06 82 23 59 31  
[lembezat@greta-pays-basque.com](mailto:lembezat@greta-pays-basque.com)



**Le Greta de Bordeaux, le Greta Béarn Soule et le Greta Pays Basque ont été labellisés par**



**Pour mettre en place**

**Le Dispositif de Soutien de  
Branche à la VAE**

**DE AIDE-SOIGNANT**

**et**

**DE AUXILIAIRE de PUERICULTURE**

### Public concerné

Tout salarié de la Branche.  
Les conditions d'accès sont les mêmes que celles requises pour la VAE :  
**justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé.**

### Conditions d'inscription

**Obtenir la recevabilité à la VAE**

Avant de s'engager dans une démarche de VAE, le salarié doit retirer le livret 1 correspondant au diplôme visé auprès de l'autorité certificatrice, qui se prononcera sur la recevabilité de sa demande

**Parcours  
INDIVIDUALISE  
RENFORCE  
et FORMATIF**

**Notre métier, le vôtre**

## Bilan de positionnement – 10h

Il permet d'établir un diagnostic du parcours antérieur du salarié afin d'élaborer son **parcours d'accompagnement individualisé**.

## Appui méthodologique – 30h

### ● OBJECTIFS

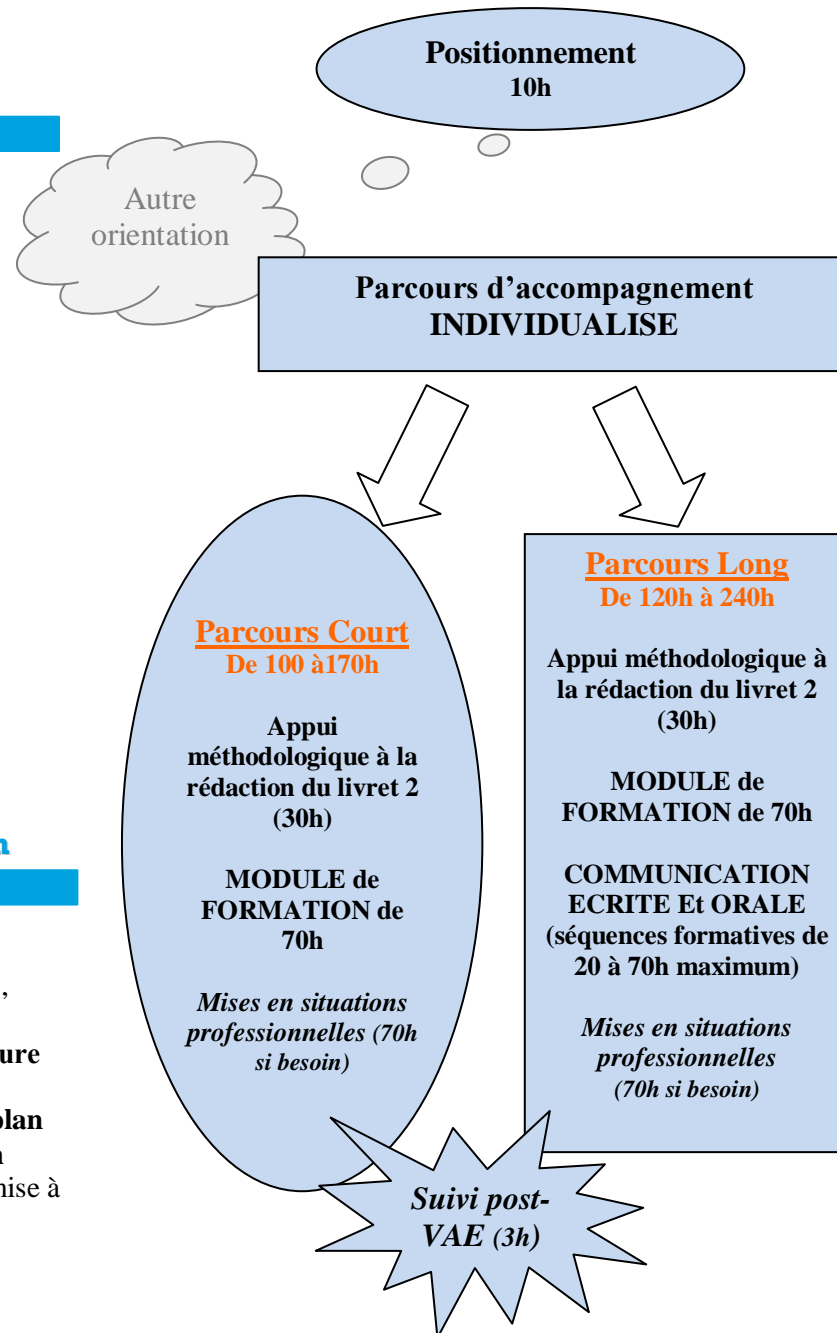
- Présenter la spécificité du livret 2 et apporter au candidat une aide méthodologique dans la rédaction de ce dossier
- Identifier les éléments pertinents de l'expérience professionnelle pour les analyser, les décrire et les exposer
- Préparer l'oral de présentation du livret 2 devant le jury, repérer des pistes pour expliciter oralement l'activité professionnelle, retracée à l'écrit dans le dossier.

- **DEROULEMENT** : 5 séquences en petits groupes ou entretien individuel

## Communication écrite et orale – 70h

**maxi** (si besoin)

Pour un public moins familiarisé avec les situations d'analyse et de production d'écrits, cette phase donnera au candidat les **moyens de réussir l'écriture de son dossier et une meilleure assurance pour la préparation à l'oral**. En fonction du résultat du positionnement, un **plan de formation personnalisé en communication écrite et orale** sera établi pour des séances de mise à niveau.



## Module de Formation de 70h

- **OBJECTIFS** : apport de connaissances techniques et théoriques
  - Actualiser ses connaissances concernant l'environnement sanitaire
  - Réfléchir à la place des soignants dans notre système de santé
  - Préciser le champ des compétences et des responsabilités de l'aide soignant en tenant compte des évolutions de ce métier
  - Mettre en œuvre une démarche d'analyse de son expérience
- **DEROULEMENT** : 5 modules sur la santé publique et le rôle de l'AS ou de l'AP (identité professionnelle, prise en compte du patient, démarche de soins, rôle dans l'hygiène et la prévention des maladies)  
*2 semaines de 35h en groupe de 10 à 12*

## Mises en situation professionnelles - 70h

**maxi** (si besoin)

Cette phase sera proposée selon le résultat du positionnement et **en amont de la phase de rédaction du livret 2 selon les besoins de chacun**.

Elle est réservée aux candidats qui ont peu ou pas d'expérience professionnelle dans l'environnement du diplôme visé.

Il ne s'agit pas de créer de l'expérience ex nihilo mais de rendre visible et palpable une expérience pour être en mesure de la transformer en compétence. Ces situations professionnelles complémentaires se réaliseront sous forme de séances d'observation dans des services ou établissements avec lesquels le GRETA aura au préalable établi un protocole d'accueil.